



Le Neuveglisien

Bulletin semestriel d'informations municipales N° 3

Editorial

Madame , Monsieur,

Comme tous les ans, le vote du budget en avril est un acte fort. Il reflète les choix de la commune en matière d'investissements, de fonctionnement et de fiscalité.

Comme je m'y étais engagé, les taux des taxes communales (et intercommunales) n'augmenteront pas en 2015 - Ceci reflète une gestion saine – au plus près des besoins en fonctionnement – tout en entretenant les bâtiments, les routes, les espaces verts, ...

Par contre, cette gestion permet de dégager des marges de ressources d'investissement pour créer les équipements dont les habitants de la commune ont besoin. Cette année verra la réalisation d'une garderie neuve pour les enfants, terminant ainsi les aménagements nécessaires pour le scolaire et le périscolaire. Dans le même temps, la municipalité étudiera en 2015 la réhabilitation de la maison achetée en début d'année dans le bourg pour du logement.

Vous savez pouvoir compter sur moi
Cordialement

Thierry NARDOU

Maire d'Eglise Neuve de Vergt, Conseiller départemental du Périgord central et Président de la Communauté de Communes du Pays Vernois et du Terroir de la Truffe

À LA UNE

Cérémonies de la municipalité : des moments forts en convivialité

Chaque début d'année est marqué par les différentes cérémonies organisées par la municipalité :

Vœux 2015 à l'ensemble de la population le samedi 24 janvier à la salle des fêtes.

Après une minute de silence observée à la mémoire des attentats du 7 janvier 2015, le maire Thierry NARDOU a évoqué les temps forts de l'année écoulée et les projets de la commune en 2015. A ce sujet, le principal chantier de l'année 2015 va concerner la construction d'un bâtiment qui sera affecté principalement à l'accueil d'un nombre croissant d'enfants en garderie.

La cérémonie s'est prolongée par un moment de rencontres et d'échanges autour d'un buffet convivial et chaleureux concocté par Jean Géraud.



Goûter des seniors le samedi 7 février à la salle des fêtes

A l'initiative de la municipalité, les seniors de 65 ans et plus se sont retrouvés pour un après-midi récréatif et convivial. Une cinquantaine ont répondu à cette traditionnelle réunion pour partager la galette.

Sur un air d'harmonica, Eric BARTHELEMY, vice champion de France d'harmonica 1992, a fait danser les amateurs sur une musique populaire. Cette belle animation, pour apporter quelques notes de bonne humeur, a été possible grâce au concours et à la participation de Charles FARGES de Chalagnac.

Naissances

29/11/2014 Rose, Jeanne, Aude PASQUET
1/12/2014 Lyla TRUEL
Zélia TRUEL

Décès

15/12/2014 Marie Françoise PUECH
20/01/2015 Yvette NARDOU
4/06/2015 Pierrette DURANTON

ACTUALITÉS EN BREF

Un prix pour le village fleuri

Dans le cadre du concours Villes et Villages Fleuris, Eglise Neuve de Vergt a obtenu le 2^{ème} prix des communes de moins de 1000 habitants. Ce prix constitue une nouvelle marque de reconnaissance des efforts mis en œuvre par la commune. Les actions en faveur du patrimoine végétal et naturel ainsi qu'au fleurissement du bourg seront maintenues et accentuées afin de contribuer à la promotion et à la protection de nos territoires. Le samedi 7 mars, les élus ont participé à la constitution de nouveaux massifs dans le bourg dont une plate-bande de 50 pieds de lavande en bordure de l'église.



Investissements immobilier et foncier de la commune

Pour un montant total de 57720 Euros, la commune a fait l'acquisition d'un ensemble immobilier de 3 logements dans le bourg, un chemin d'accès au château d'eau, ainsi qu'un terrain de 10500 m² situé en bordure de la route de Breuilh. Dans le cadre d'une politique artisanale, ce terrain va permettre de créer une zone d'activité pour accueillir des entreprises.



Installation de bancs publics

Pour améliorer la convivialité et préserver l'esthétique des espaces publics, 3 bancs en pierre ont été installés, l'un place de l'église et les 2 autres près des aires de jeux et du terrain multisports.



Noël 2014 à la garderie

Les enfants ont été ravis des petits cadeaux qu'ils ont pu réceptionner.



Le budget voté sans hausse des taxes

Le jeudi 9 avril, le conseil municipal a voté le « compte administratif » qui clôt les comptes de l'année 2014 et le budget 2015 sans augmentation du taux des impôts locaux. Le budget global s'équilibre en dépenses et recettes à 643 071 € dont 288 504 € en fonctionnement et 354 567 € en investissement. Les taux d'imposition des taxes locales restent inchangés à 12,02 % pour l'habitation, 11,68 % pour le foncier bâti et 42,92 % pour le non bâti.

L'orientation budgétaire maintien un niveau d'investissement nécessaire pour la qualité des équipements publics et la préservation du cadre de vie. Un ensemble d'opérations a été validé avec notamment le lancement de la construction d'une salle polyvalente affectée à la garderie, l'acquisition immobilière citée ci-avant et différents projets indispensables de voirie, de renforcement de réseau d'eau, d'acquisition de matériel divers (portail cimetière, mobilier garderie,...).

Commémoration du 8 mai 1945



De nombreux Eglisenevois(es) ont fait l'honneur d'assister à ce moment de souvenir pour commémorer le 70^{ème} anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945 qui mettait fin aux combats de la seconde guerre mondiale, et rendre hommage aux victimes de cette guerre.

Une gerbe a été déposée au monument aux morts puis une minute de silence a été respectée avant que le maire Thierry NARDOU n'entame la lecture de la lettre du secrétaire d'Etat aux anciens combattants.

La cérémonie s'est clôturée par le partage du pot de l'amitié offert par la municipalité à la salle des fêtes.



PÉTASSOU BRÛLÉ POUR CARNAVAL

C'est une ambiance colorée et joyeuse qui a animé le dimanche 8 mars après-midi à l'occasion du traditionnel carnaval des élèves du RPI. Cet après-midi festif a suscité l'engouement général des

petits et des grands qui incarnaient des personnages divers et variés, de Zorro à Batman et autres princesses ou chevaliers. Après un défilé dans le hameau de La Fayardie, un goûter a régalé les papilles avant que tous se rassemblent pour l'ultime moment attendu de ce carnaval, la crémation de Pétassou qui avait été fabriqué par les enfants du centre de loisirs de Chalagnac. Un moment festif récréatif entre tous les jeunes du RPI.



ATELIERS CHOCOLAT



A la demande des enseignants, Jean-Marie GERAUD, pâtissier à la retraite, a animé 3 séances de découverte du plaisir de réaliser des sujets en chocolat auprès des enfants scolarisés sur la commune. En avril, le thème privilégié concernait plus particulièrement la réalisation d'œufs et de frites de Pâques.

Les enfants ont pu vivre et partager de vrais moments de plaisir tout en cheminant dans la connaissance du chocolat et l'apprentissage de quelques astuces et bons gestes. Pour jouer les apprentis chocolatier, chaque séance, d'une heure environ, a commencé par une initiation à l'origine et à l'histoire du chocolat. La pratique est venue ensuite pour apprendre aux enfants à travailler le chocolat fondu pour confectionner des sujets divers. En final, le vrai bon moment, fut la dégustation par les enfants de la friture en chocolat mise en libre service.

SENIORS : UNE SEANCE SUR LA SECURISATION DU DOMICILE

Judi 23 avril après-midi à la salle des fêtes, Cassiopea, en partenariat avec l'association « Main d'or », le CIAS du Pays Vernois et du Terroir de la Truffe et la mairie d'Eglise Neuve de Vergt, a organisé une séance de présentation destinée aux seniors sur le thème de la sécurité. Le commandant de la brigade de gendarmerie de Vergt et un ergothérapeute ont transmis de nombreux conseils visant à améliorer la sécurité et le confort des seniors dans leur logement pour lutter contre les accidents de la vie courante. En premier lieu des règles simples ont été données pour se protéger contre les vols, escroqueries, cambriolages, démarchages abusifs, ... Ensuite, toutes les pièces de la maison ont été passées en revue pour présenter les pièges qu'elles recèlent lorsqu'on avance en âge.



ETAPE D'UN ROULOTTIER VOYAGEUR

Les 22, 23 et 24 décembre 2014, un étonnant voyageur s'est posé à la Papussonne sur un terrain de la famille Bonnet. Christian Arnaise, à l'âme d'un aventurier accompagné de son chien et de quelques poules. Globe-trotter, ancien photographe, rompu aux reportages de guerre, il a choisi de vivre au rythme de son cheval de trait et de ses intuitions. Ses besoins sont réduits au maximum et en tout lieu la nature et sa biodiversité lui permettent d'être en autosuffisance. Il trouve toujours un lieu pour bivouaquer le soir. Le chien, le cheval et les poules créent rapidement du lien avec les personnes croisées. Cette liberté est choisie et sans regret.

BENEDICTION D'UNE CROIX DE CHEMIN

A la demande de la famille NAULIN, l'abbé Favard de la paroisse Saint Jean en Pays Vernois est venu bénir à la Juillerie la nouvelle croix fabriquée par Joseph et Mathieu NAULIN en remplacement de l'ancienne croix qui n'avait pas survécu au temps. L'histoire de cette croix en bois est bien connue, elle a été mise en place au début du XX^{ème} siècle par la famille MANDIN dans un champ lui appartenant en bordure du chemin de la Juillerie. Cette croix constituait une fondation pieuse pour protéger les récoltes de l'exploitation agricole.



LA VIE DES ASSOCIATIONS



Association de Coopération Intercommunale des Egliseneuve Réunies



Samedi 2 mai 2015 les Egliseneuveois(es) se sont retrouvés en Corrèze, en pays Xaintrie, à l'occasion de leur sortie annuelle qui les a réunis pour

la visite de 2 sites caractéristiques de cette région : Les Tours de Merle et un ensemble de fermes du Moyen âge. Ce rassemblement de 71 personnes a été l'occasion de renforcer nos liens d'amitiés entre ces 5 communes d'Auvergne et d'Aquitaine qui portent le même nom.



Amicale laïque

Carton plein pour les repas organisés par l'association

Le repas paella de novembre 2014 et le repas couscous du 30 mai 2015 ont mobilisé un grand nombre de participants qui ont fait le succès de ces moments festifs au profit des enfants de la commune. La salle des fêtes était comble où une ambiance chaleureuse et conviviale a accompagné les convives tout au long de ces soirées. Les bénéfices obtenus aideront au financement d'activités et de sorties pour les enfants d'Eglise Neuve de Vergt à la grande satisfaction du président de l'association Fabrice REVERDEL et de son équipe de bénévoles.



Main d'or et Le fil d'Ariane

Le dimanche 21 décembre 2014 à 17h00 a eu lieu le rassemblement autour de la crèche installée dans l'église de la commune par des membres des associations « Main d'or » et « Fil d'Ariane ». Les enfants du catéchisme ont participé activement à cette cérémonie accompagnée de lectures et de chants.

Un goûter avec petits gâteaux et boissons diverses est venu clore ce moment d'échanges et d'amitié.



INFOS PRATIQUES

Détecteurs de fumée : Pour ceux qui n'y auraient pas pensé!

Depuis le 8 mars 2015, tous les logements doivent normalement être équipés d'un détecteur avertisseur de fumée. L'objectif visé par la loi Morange est de réduire les incendies domestiques qui tuent chaque année de nombreuses personnes. Compte tenu des difficultés d'approvisionnement et des retards de livraison de ces appareils par les fournisseurs, le délai d'installation est prolongé jusqu'au 1^{er} janvier 2016.

L'occupant (le locataire ou le propriétaire) doit déclarer à son assureur avec lequel il a conclu un contrat garantissant les dommages d'incendie que le logement est équipé d'un détecteur.

Le Neuveglisien : Bulletin semestriel des informations municipales de la commune d'Eglise Neuve de Vergt

Bulletin N° 3 - Dépôt légal : Juin 2015

Responsable de la publication : Thierry NARDOU

Imprimerie : A.P.R.S. Mandela 05 53 53 19 51